

CONTRAT PUBLISSIMO EXTRA-LIBRE PLAN CONTRACTUEL « DEPOT STP »

1 – CARACTERISTIQUES GENERALES DES EXPEDITIONS

1.1. Raison sociale de l'éditeur :

Editeur :

Libellé des dépôts sur STP au choix de l'éditeur¹ :

.....

N° d'identification des dépôts sur STP¹ : **PEXL**

1- Le libellé et le n° d'identification des dépôts doivent impérativement être mentionnés sur le bordereau déclaratif de dépôt. Le libellé des dépôts est au choix de l'éditeur et ne peut dépasser 100 caractères.

1.2. Niveau de service choisi par le Client

Le Client s'engage à respecter les conditions d'accès au service de base ci-après (cocher la case correspondante au niveau de service choisi) :

Service urgent J+1.....

Service non urgent J+4.....

Service à tarif économique J+7.....

2 – CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES DEPÔTS

2.1. Identification des prestataires externes :

Routeur(s)	Gestionnaire(s) d'abonnement

2.2. Modalités de dépôt

Le Client s'engage à remettre à La Poste les exemplaires de ses publications :

- sur les sites de dépôt mentionnés au présent plan contractuel de dépôt,
- à la date prévue pour leur dépôt, inscrite sur chaque pli,
- avant l'heure limite fixée par lieu de dépôt et par zone géographique de diffusion



Les dépôts concernés par le présent contrat s'effectuent selon les caractéristiques suivantes :

Lieu de dépôt	Jour de dépôt	Heure limite de dépôt (à renseigner par La Poste)	Heure estimée du dépôt	Quantité moyenne par dépôt

2.3. Contenants utilisés pour les dépôts

Préciser le type contenant : Tare :

3 – SUIVI DU PLAN CONTRACTUEL DU DEPÔT

Le Client et La Poste désignent ci-après les personnes habilitées à suivre la mise en œuvre du présent Plan Contractuel de Dépôt :

Pour le Client :	Pour La Poste :
Nom et Prénom :	Nom et Prénom :
Fonction :	Fonction :
N° téléphone :	N° téléphone :
E-mail :	E-mail :

4 – OBLIGATIONS DES PARTIES

Le Client s'engage à prévenir La Poste 30 jours calendaires avant toute modification de ses modalités de dépôt.

En cas de dysfonctionnement ponctuel pouvant empêcher la bonne distribution des objets (retard de livraison), le Client s'engage à mettre tout en œuvre pour avertir La Poste.

5 – MODES D'AFFRANCHISSEMENT

- Dispense de timbrage : numéro de DT :
- Port Payé : numéro de PP :

6 – MODALITES DE PAIEMENT

La Poste prélèvera les sommes facturées sur le compte bancaire n° selon les conditions prévues à l'article 11 des conditions générales du présent contrat.



7 – ADRESSE DE FACTURATION

Désignation de l'entreprise :
Nom du destinataire ou du service :
Entrée, tour, immeuble, bâtiment, ZI ... :
N° et libellé de la voie :
Boîte postale, TSA, ou lieu-dit :
Code Postal : Localité : CEDEX :

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions et des annexes jointes ainsi que des dispositions des documents auxquels il fait référence et s'engage à s'y conformer.

A, le

Noms et Signatures:

Pour Le Client,

Pour La Poste,

A parapher